

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/03/2026

Référence
2026_16

Objet de la délibération
Mise à jour des effectifs communaux

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	13	13

Date de la convocation
02/03/2026

Date d'affichage
02/03/2026

Vote
A l'unanimité
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de Montargis
Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2026 et le 12 Mars à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie sous la présidence de Monsieur GERMAIN Alain, Maire.

Présents : M. GERMAIN Alain, maire, M. POINTEAU Gérard, Mme DAVESNE Sylvie, M. CLARISSE Laurent, M BESSE Gérard, M. DÉGÉ Christophe, Mme CANET Josselyne, Mme DRÉAN Evelyne, Mme LEROY Sandra, M. BARDET Philippe, Mme CERNON Catherine, Mme PARODAT Sandra, Mme CHAMBON Marion

Absent : M. MAREST Nicolas

A été nommée secrétaire : M BESSE Gérard

Objet de la délibération : Mise à jour des effectifs communaux

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-4-II ; Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n°2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels

Vu la délibération 2025_07 du 07 janvier 2025

Vu la délibération 2025_57 du 01 décembre 2025

Considérant la demande de Mme MILLET pour passer stagiaire sur le poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe qu'elle occupe depuis le 1/09/2020

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

Décide passer le poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe en filière

technique de non titulaire à titulaire à partir du 1^{er} avril 2026 et de mettre à jour la quotité des postes occupés par les agents communaux suite à la réorganisation des services selon le tableau joint.

Filières-Grades	Catégorie	Nombre d'agents titulaires temps complets ou temps non complet	Nombre d'agents Non titulaire
Filière administrative			
Attaché territorial	A	1 : 35/35ème	0
Rédacteur principal 1ère classe	B	0	0
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	2 : 35/35ème	0
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	0	0
Adjoint administratif	C	0	0
Filière technique			
Agent de maitrise	C	1 : 35/35ème	0
Adjoint principal 1ème classe	C	2 : 35/35ème	0
Adjoint technique principal 2ème classe	C	1 : agent Contractuel en CDD 35/35ème	0
Adjoint technique	C	0	1 : 26,95/35 agent contractuel CDD
Filière sociale			
ATSEM principale 1ère classe	C	1 : 32/35ème 1 : temps non complet	0

		29.83/35 ^{ème}	
ATSEM Principale 2 ^{ème} classe	C	0	1 : temps non complet 29.83/35 ^{ème}

Filière animation			
Adjoint d'animation principal 1 ^{ère} classe	C	1 : 35/35 ^{ème}	0
Adjoint d'animation principal classe	2 ^{ème} C	1 : 35/35 ^{ème}	1 : 30/35 ^{ème} temps non complet contractuel CCD
Adjoint territorial d'animations		1 : 31/35 ^{ème}	1 : 31/35 ^{ème} temps non complet contractuel CDD
	C	0	

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 12/03/2026
Le Maire
Alain GERMAIN




Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le



ID : 045-214502122-20260312-2026_16-DE